



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI  
MRC DE LA MITIS

---

## AVIS PUBLIC

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-  
DE-RIMOUSKI

---

### ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023 – 2024 - 2025

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Frédéric Lee directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski :

**QUE** lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 14 décembre 2022 à 20h00, le conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adoptera le budget pour l'exercice financier 2023 ainsi que son programme triennal d'immobilisation pour les années 2023 – 2024 – 2025;

**QUE** les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisation;

**QUE** le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 de la Loi sur le code municipal.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 6 décembre 2022.

Frédéric Lee, directeur général et greffier-trésorier

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Frédéric Lee directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le 6 décembre 2022.

En foi de quoi, je signe à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 6 décembre 2022

Frédéric Lee, directeur général, greffier-trésorier